

# Il risque la radiation ! Didier Raoult convoqué par l'Ordre des médecins

écrit par Jules Ferry | 5 novembre 2021





**Une pensée pour Didier Raoult convoqué ce vendredi matin par l'Ordre des médecins.**

**Ils veulent la peau de celui qui a osé dire que la science n'était pas un bloc en s'adressant directement au public : nous le remercions pour cela.**

Il y aura un avant et un après Didier Raoult.

Il est accusé de plusieurs entorses au code de déontologie, et notamment en lien avec la promotion de l'**hydroxychloroquine**, en tant que traitement face au Covid-19.

Ordre des médecins : créé en 1940, jamais supprimé depuis.



**C'est donc sous le régime de Vichy**, en reprenant le projet législatif du 7 mars 1928 d'Ernest Cousteaux, député socialiste du Nord, que la loi du 7 octobre 1940 – parue au JO le 26 octobre – crée un Ordre des médecins comprenant le Conseil supérieur de la médecine et les Conseils départementaux.

Didier Raoult sera entendu ce vendredi 5 novembre, au cours de la matinée, par la chambre disciplinaire du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine de l'Ordre des médecins. Ses confrères, qui lui reprochent un certain nombre d'entorses au code de déontologie – parmi lesquelles la promotion de l'hydroxychloroquine pour traiter le Covid-19 – ont déposé deux plaintes contre lui. La procédure a été entamée il y a plus d'un an, et le directeur de l'IHU de Marseille s'est toujours défendu face aux accusations, relate [Le Parisien](#). Récemment, Didier Raoult a aussi été mis en cause pour de possibles irrégularités lors d'essais cliniques menés au cours des dernières années. Toutefois, celles-ci sont sans lien direct avec les infractions présumées au code de déontologie et pour lesquelles **il risque la radiation.**

Son avocat, Fabrice Di Vizio, a également été applaudi par les personnes rassemblées sur place.

En savoir plus sur RT France : <https://français.rt.com/france/92322-bordeaux-manifestation-soutien-raoult-devant-chambre-disciplinaire-ordre-medecins>

## **Didier Raoult pourra faire appel de la décision**

Mais la liste des sanctions encourues est large. Si la radiation du Tableau de l'Ordre est la plus élevée, figure d'abord le simple avertissement, ou encore le blâme, poursuit *Le Parisien*. Didier Raoult encourt également l'interdiction d'exercice de la médecine, qui peut s'étendre jusqu'à trois ans, avec ou sans sursis. Dans tous les cas, il pourra, s'il le souhaite, faire appel de la décision, dans un délai de trente jours après en avoir été informé, selon les informations dont dispose le quotidien. La chambre disciplinaire de première instance (CDPI) de Nouvelle-Aquitaine de l'Ordre des médecins, contactée par le média, s'est refusée à tout commentaire. Elle a simplement fait savoir que l'échéance précise serait communiquée à la fin de l'audience de ce vendredi.

**La décision devrait être rendue entre 15 jours et huit semaines après l'audience.**

**Une source proche du dossier, interrogée par *Le Parisien*, dit s'attendre à « une sanction assez lourde », comme plusieurs mois de suspension, « mais pas [à] la radiation ».**

Et d'ajouter, auprès du même journal : « *L'ensemble du dossier est tellement lourd, que les avocats vont tenter de mettre en avant des aspects de procédure.* »

Didier Raoult étant retraité depuis le 31 août, en tant que professeur d'université-praticien hospitalier, **une éventuelle suspension aurait principalement un fort impact symbolique**, observe le média. Il devrait alors quitter, au plus tard le 30 septembre prochain, ses fonctions de directeur de l'IHU.

<https://www.valeursactuelles.com/societe/il-risque-la-radiation-didier-raoult-convoque-par-lordre-des-medecins/>

Quelques dizaines de manifestants sont venus accueillir chaleureusement Didier Raoult, le 5 novembre, devant la chambre disciplinaire de l'Ordre des médecins à Bordeaux où l'infectiologue marseillais est convoqué en conséquence des plaintes déposées à son encontre, notamment pour manquement à la déontologie, un grief que le principal concerné a toujours contesté. Comme en témoignent plusieurs vidéos partagées sur les réseaux sociaux, l'actuel directeur de l'IHU Méditerranée Infection a salué, à son arrivée, la petite foule venue avec des banderoles de soutien.



*Le Pr Didier Raoult arrive à la chambre disciplinaire de l'Ordre des médecins à Bordeaux [pic.twitter.com/UKmrNReVBq](https://pic.twitter.com/UKmrNReVBq)*

*– Le Live Switek (@LeLiveSwitek) [November 5, 2021](#)*

**Son avocat, Fabrice Di Vizio, a également été applaudi par les personnes rassemblées sur place.**

[https://twitter.com/boxiff33/status/1456564726469730312?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1456564726469730312%7Ctwgr%5E%7Ctwcon%5Es1\\_c10&ref\\_url=https%3A%2F%2Ffrançais.rt.com%2Ffrance%2F92322-bordeaux-manifestation-soutien-raoult-devant-chambre-disciplinaire-ordre-medecins](https://twitter.com/boxiff33/status/1456564726469730312?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1456564726469730312%7Ctwgr%5E%7Ctwcon%5Es1_c10&ref_url=https%3A%2F%2Ffrançais.rt.com%2Ffrance%2F92322-bordeaux-manifestation-soutien-raoult-devant-chambre-disciplinaire-ordre-medecins)

*Le Conseil de l'ordre des médecins a fait son temps !  
Pétition nationale pour sa [#dissolution](#) immédiate !*

*Soutien à Didier Raoult et aux médecins qui soignent !*

*En mars 2021 dans une tribune 26 organisations professionnelles demandaient sa dissolution ☐☐*

*<https://t.co/m000nl2Zfm>*

*– Florian Philippot (@f\_philippot) [November 5, 2021](#)*